



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 64788

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la méthode snoezelen basée sur la stimulation sensorielle et utilisée principalement pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Il souhaiterait savoir si le plan Alzheimer 2008 - 2012 prévoit le développement de cette méthode.

Texte de la réponse

Il existe actuellement un certain nombre de techniques de réadaptation basées sur la cognition pouvant être proposées à des personnes souffrant de maladie d'Alzheimer. La méthode Snoezelen est l'une de ces méthodes. Il existe actuellement peu d'études sur ces thérapies et les données d'évaluation portant sur ces techniques sont donc insuffisantes pour permettre de statuer sur leur efficacité dans la démence. Dans le cadre du plan « Alzheimer et maladies apparentées 2008-2012 », il est prévu plusieurs appels à projets de recherche dont, pour la mesure 26, ceux dans le domaine des approches innovantes. D'ores et déjà, la direction générale de la santé (DGS) soutient un projet de recherche multicentrique portant sur l'évaluation de ces thérapeutiques non médicamenteuses, projet coordonné par le centre hospitalier universitaire (CHU) de Bordeaux. Les résultats devraient être connus en juin 2010.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64788

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 2009, page 11104

Réponse publiée le : 23 mars 2010, page 3462